



LOTERIE NATIONALE

Table with lottery results for the 1st tranche of 1944, listing numbers and corresponding prizes.

LES SPORTS



Rugby

An Stade Philippe Pétain Le Dimanche Sportif à l'U.S.B.

Le programme offert aux sportifs bergeracois en cette journée du 30 janvier avait attiré au stade de Piquecailloux la foule des grandes journées sportives.

Coupe de France Villeneuve bat Libourne

En lever de rideau, nos amis de Villeneuve étaient opposés à nos voisins de l'U. A. Libournaise. Première constatation : les deux équipes sont en déclin sérieux.

Comment ils ont joué

Les deux équipes n'ont pas pratiqué du joli rugby. Villeneuve a complètement déçu ses partisans.

Le Stade Toulousain est battu par 7 à 3

C'est ensuite le match vedette qui va se dérouler. De nombreuses personnalités ont pris place à la tribune, notamment : M. Gallard, sous-préfet, et Madame ; M. le colonel Ollé-Laprune ; des dirigeants des Enfants de France ; M. Javorzac, délégué à la Jeunesse, etc.

La partie

Les deux équipes dominent tout à tour. Les mêlées sont presque toutes à l'avantage des visiteurs. En touche, grâce à Avignon, le jeu est égal.

Considérations

Toulouse possède une belle équipe. Avants suivant bien la balle, trois-quarts rapides.

Limoges contre Bergerac

Avant son match capital comptant pour la Coupe de France, l'U. S. Bergeracoise a fait appel pour lui donner la réplique à l'excellent club de Limoges.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Un résultat surprenant Bergerac et Clermont font match nul 1 but à 1

Rt les absents eurent fort, car nous avons assisté à l'une des plus plausantes parties de la saison. Les adversaires n'ont pas besoin d'être présentés : d'une part, le Stade Clermontais, brillant leader du championnat, ne comptait qu'une seule défaite en 11 matches. Une victoire sur Bergerac, et Clermont est premier.

Après le splendide match de sélection, les dirigeants de l'U. S. B. ne pouvaient faire mieux.

Marseille contre Bergerac

Dimanche prochain 6 février, un match de championnat de France Inter-légions amical, opposera sur le stade de Camp-Réal, la belle formation marseillaise aux vaillants joueurs du camp Bas Dal de Bergerac.

Championnats départementaux de Cross-Country

Grâce à son parcours magnifique et à son dévouement de ses dirigeants, notre société locale les Enfants de France vient de se voir confier l'organisation des championnats départementaux de cross-country.

AVIRON

Intense activité dimanche matin au garage du S. N. B. 32 rameurs ont effectué des sorties.

CHERCHE

A Bergerac un ménage à manger, belle salle à manger, 10 pièces, fabrication et état impeccable.

ON DEMANDE

pour beau jardin, 1/2 hectare, 500 m. carrés, jardinier, 1/2 hectare, 500 m. carrés.

A VENDRE

une pendule de cheminée, belle salle à manger, 10 pièces, fabrication et état impeccable.

AIL

à louer appartement, 10 pièces, belle salle à manger, 10 pièces, fabrication et état impeccable.

ON DEMANDE

pour beau jardin, 1/2 hectare, 500 m. carrés, jardinier, 1/2 hectare, 500 m. carrés.

A VENDRE

une pendule de cheminée, belle salle à manger, 10 pièces, fabrication et état impeccable.

AIL

à louer appartement, 10 pièces, belle salle à manger, 10 pièces, fabrication et état impeccable.

ON DEMANDE

pour beau jardin, 1/2 hectare, 500 m. carrés, jardinier, 1/2 hectare, 500 m. carrés.

A VENDRE

une pendule de cheminée, belle salle à manger, 10 pièces, fabrication et état impeccable.

AIL

à louer appartement, 10 pièces, belle salle à manger, 10 pièces, fabrication et état impeccable.

ON DEMANDE

pour beau jardin, 1/2 hectare, 500 m. carrés, jardinier, 1/2 hectare, 500 m. carrés.

SOURDS LA HERNIE

Cherche de la TRIGNE et de l'ORTOMAG. Infirmités congénitales, souvent héréditaires, sont totalement guéries par les nouveaux appareils PAULAT de l'INSTITUT HERNIEN DE PARIS.

PÉRIGUEUX, mercredi 9 février, Hôtel de France. TERTASSON, jeudi 10 février, Hôtel de Messageries.

DEMANDE pour 1er septembre, ménage français, vigneron pour Monbazillac, références exigées.

A VENDRE belle salle à manger entièrement en acajou massif de Cuba.

A VENDRE belle salle à manger noyer massif 10 pièces, fabrication et état impeccable.

SUIS ACHETEUR vins tout de provenance, faire offre à Sicaud, courtier en vins, route de Bordeaux, tél. 812.

SUIS ACHETEUR bois d'œuvre et de chauffage. Cassia Marius, Prigonrieux.

A DES PRIX RAISONNABLES on céderait divers emplacements, maisons en ville ou à la campagne.

A VENDRE belle et confortable demeure, presque en ville, potager et verger en plein rapport.

ON DEMANDE un ménage vigneron, toutes les terres à moitié. S'adresser 108, rue Neuve.

ON DEMANDE un ménage, le mari domestique, la femme à l'entreprise pour les vignes.

ON EMBAUCHE manoeuvres et ouvriers agricoles. Pépinières Chambaud jeune, Bergerac.

CHERCHE app. meublé 3 à 4 p., eau, gaz, électricité. Donnerai récom. nature et échangeais app. meublé, 2 p., très propre.

RECHERCHE pour 8 septembre 1944, 1 famille 2 hommes et 2 femmes pour toutes cultures et élevage ; 1 ménage homme et femme pour toutes cultures et élevage ; 1 ménage homme jardinier chauffeur, femme cuisinière basse-courrière.

PERSONNE demandée pour bureau. S'adr. Office du Travail, Bergerac. (Visa n° 278).

A VENDRE vélo homme, occasion. Dupont, aux Mauriac, Bergerac.

A CÉDER à moitié profit, quelques hectares terres pleines ou sylvies de leurs petits et quelques gros parcelles. André Normand, Lansade, par Prigonrieux.

LIVRE à domicile, carramesons à pieds et demi et 5 pieds châtigner sec (accès sur commande). S'adresser Gauville, forestier, Llorca. Téléphone 3.

MAITRE TAILLEUR place de Bergerac, demande apliceur tailleur. S'adr. Office du Travail.

ON DEMANDE pour le 1er septembre, propriétés situées près Bergerac, domaines agricoles 2 hommes, une femme bien au courant travaux de la vigne.

A VENDRE 40 m2 menuiserie ferrée, portes, fenêtres, volets. Reynaud, route St-Omer.

A VENDRE fumier de ferme 6 à 7 mètres cubes. S'adr. Schilmacher, à Georges, Bergerac.

CAMION faisant à vide Bergerac-Limoges prendrait chargement. S'adr. 108, rue Neuve.

A VENDRE accordéon état neuf, 1/2 hectare, 500 m. carrés, jardinier, 1/2 hectare, 500 m. carrés.

A VENDRE vélo dame, tr. bon état. S'adr. Maireau, 108, rue Neuve.

PERDU un gant cuir fourré main gauche. Le rapporter 50, rue de La Moitte.

EMPLOI demandé par ex-fonctionnaire. Bureau, ex-fonctionnaire, 108, rue Neuve.

ON DEMANDE pour beau jardin, 1/2 hectare, 500 m. carrés, jardinier, 1/2 hectare, 500 m. carrés.

A VENDRE une pendule de cheminée, belle salle à manger, 10 pièces, fabrication et état impeccable.

AIL, consommation, à vendre. Violette, rue d'Alambert.

GRAND LOCAL avec maison, à vendre, au Faubourg, Bergerac, conviendrait pour entrepôt ou garage. S'adr. Reynaud, 108, rue Neuve.

IL A ÉTÉ PERDU blouse grise, Thiers et cours Alsace-Lorraine ; la rapporter bureau des objets trouvés.

A VENDRE une chambre à coucher avec Henri II. S'adr. l'Éclair (Bergerac), rue Charcot, La Moitte, Bergerac.

Quintonine

Chemin de Chateaubourg

Chemin de Chateaubourg

Chemin de Chateaubourg

Chemin de Chateaubourg

Chemin de Chateaubourg

Chemin de Chateaubourg

Chemin de Chateaubourg

Chemin de Chateaubourg

Chemin de Chateaubourg

Chemin de Chateaubourg

L. Dhumerelle & Fils 52, place Gambetta. Transactions immobilières. Achat et vente de Propriétés. Fonds de Commerce, Industries.

ÉTAT FRANÇAIS

PRÉFECTURE DE LA DORDOGNE 3e DIVISION

Le Préfet de la Dordogne, Vu le rapport de M. le Directeur départemental du Service Général de Contrôle Economique en date du 20 octobre 1943, duquel il ressort que M. ROILEAU René, boulanger à St-Foy-la-Grande, n'est rendu coupable de remise insuffisante de tickets de pain pour le mois de juin 1943 (déficit de 11 %, représentant un manquant de 400 kilos de farine).

VENTE SUR LICITATION au plus offrant et dernier enchérisseur

Les 20, 21, 22 et 23 février 1944, à 13 heures 30, au DO MAINE DES FARCIES (Pécharmant), commune de Bergerac, il sera vendu aux enchères publiques par M. René FEYDY, commissaire-priseur :

UN BEAU MOBILIER

comprenant notamment : lits de milieu et couches, tables L. XIII et L. XIV, commodes, consoles, griffons et fauteuils L. XVI, glaces et fauteuils L. XV, lit, céramique, bergères, commode et pendule Empire, armoires linéaires, lits et sommiers avec couches, lavabos, pendule comtoise, table de salle à manger et de chevet rustiques, bahuts pointes de diamant, desserts, argenterie, fauteuils bonne femme et chaises rustiques, glaces trumeau, armoires anglaises, garde robes, commodes, poches Godin et Mirus, portemanteaux parapluies, table à jeux et à thé, lustres, service table « Rouen », service de verres, lot important de vaisselle, batterie de cuisine, cuisinière, chaises, fauteuils, etc., etc.

Le tout dépendant de la succession de M. Raymond Eugène-Louis-Joseph LEGRAND-BUGNIET, décedé à Bergerac, le 14 novembre 1940.

Au comptant frais en sus. R. FEYDY. Exposition jour et lieu de vente de 9 h. à 12 heures.

Etude de M. Christian JOUHEZ, notaire à Bergerac

Vente de Fonds de Commerce

Première insertion Aux termes d'un acte reçu par M. Christian JOUHEZ, Docteur en Droit, notaire à Bergerac, le vingt-cinq janvier mil neuf cent quarante quatre, enregistré à Bergerac A.G., le premier février suivant, folio 90, n° 470, Monsieur Pierre-Albert BEYRAT, électricien, et Madame Marguerite-Marie CHASSAIGNE, son épouse, demourant à Bergerac, rue Sainte-Catherine, n° 25, ont vendu :

A Madame Lucienne TREMBLET, épouse de Monsieur Maurice BEYRAT, avec lequel elle demeure à Bergerac, avenue Paul Doumer.

Un fonds de commerce d'épicerie, mercerie, débit sur le comptoir et vins à emporter, exploité à Bergerac, route d'Ymet, inscrit au registre du Commerce de Bergerac sous le n° 852 et comprenant : l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage, la petite licence, le droit au bail, le matériel, mobilier et marchandises, avec entrée en jouissance le premier janvier dernier.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites à peine de forclusion, à Bergerac, en l'étude de M. JOUHEZ, notaire, au plus tard dans les vingt jours de la seconde insertion, qui sera faite dans ce même journal au renouvellement de la présente.

Pour première insertion JOUHEZ.

ÉTAT FRANÇAIS

PRÉFECTURE DE LA DORDOGNE 3e DIVISION

Vu le rapport de M. le Directeur départemental du Service Général de Contrôle Economique en date du 17 novembre 1943, duquel il ressort que M. DARD Jean, boulanger à Bigoubès, n'est rendu coupable de remise insuffisante de tickets de pain pour le mois de juin 1943 (déficit de 25 %, représentant un manquant de 1.440 kilos de farine).

Annexe : Article premier. — Le fonds de commerce de boulangerie tenu par M. DARD Jean, boulanger à Bigoubès, sera fermé pour une période de un mois.

Article 2. — Cette fermeture sera effective du 1er février au 20 février 1944 inclus.

Article 3. — Pendant la durée de la fermeture de sa boulangerie, M. DARD Jean sera tenu de payer à son personnel les salaires, indemnités et rémunérations de toute nature auxquelles il avait droit jusqu'au 31 janvier.

Article 4. — Le présent arrêté sera affiché dans les établissements, aux devantures des magasins et à la porte du domicile de M. DARD Jean.

Les frais d'affichage et de publicité sont à la charge de M. DARD Jean.

Périgueux, le 14 janvier 1944. Le Préfet, JEAN POPINEAU.

ÉTAT FRANÇAIS

PRÉFECTURE DE LA DORDOGNE 3e DIVISION

Le Préfet de la Dordogne, Vu le rapport de M. le Directeur départemental du Service Général de Contrôle Economique en date du 22 octobre 1943, duquel il ressort que M. BLIAUTOU Jules, boulanger à Port-Sainte-Foy, n'est rendu coupable de remise insuffisante de tickets de pain pour le mois de juin 1943 (déficit de 18 %, représentant un manquant de 338 kilos de farine).

Annexe : Article premier. — Le fonds de commerce de boulangerie tenu par M. BLIAUTOU Jules, boulanger à Port-Sainte-Foy, sera fermé pour une période de 15 jours.

Article 2. — Cette fermeture sera effective du 1er février 1944 au 16 février 1944 inclus.

Article 3. — Pendant la durée de la fermeture de sa boulangerie, M. BLIAUTOU Jules sera tenu de payer à son personnel les salaires, indemnités et rémunérations de toute nature auxquelles il avait droit jusqu'au 31 janvier.

Article 4. — Le présent arrêté sera affiché dans les établissements, aux devantures des magasins et à la porte du domicile de M. BLIAUTOU Jules.

Les frais d'affichage et de publicité sont à la charge de M. BLIAUTOU Jules.

Périgueux, le 14 janvier 1944. Le Préfet, JEAN POPINEAU.

L'Administrateur Adjoint R. TALLANDIER.